Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce
Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC
Date de publication: SHAB 08.12.2023
Numéro de publication: BH00-0000012603

Entité de publication
Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

Sommation d’une entreprise individuelle, M.H. Etancheité Himaj

Organisation concernée:
M.H. Etancheité Himaj
CHE-199.386.335
Rue de Lausanne 71 A
1020 Renens VD

Remarques juridiques:
L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Remarques juridiques complémentaires:
L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 100. Les débours sont fixés à CHF 15.

Délai : 30 jours
Fin du délai: 08.01.2024

Point de contact:
Registre du commerce du canton de Vaud,
Rue Grenade 38, P.O.B. 78
1510 Moudon